

**Tarif des annonces :**

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

# Le Rhône

## Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE  
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

**Abonnements :**

- 2 fois par semaine  
Mardi et Vendredi fr. 5.—
- 1 fois par semaine  
Mardi ou Vendredi „ 2.60
- 2 fois avec „Bulletin  
Officiel“ ..... „ 9.—
- 1 fois avec „Bulletin  
Officiel“ ..... „ 6.60
- 2 fois avec assurance  
accidents ..... „ 7.80
- 1 fois avec assurance  
accidents ..... „ 5.40

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.



**„LUY“**  
le meilleur  
apéritif  
Distillerie Valaisanne S. A.  
Sion

### A propos des clous répandus sur la route du Grand St-Bernard

**Ce n'était pas du sabotage**

On nous prie encore d'insérer les lignes suivantes :  
L'enquête ouverte par l'agent de Sûreté Clerc a démontré qu'il ne s'agit pas d'un acte de malveillance, mais d'un accident pur et simple. En effet, un certain Dorsaz, de Palasuit, Liddes, qui avait été chargé par un cordonnier de lui apporter des paquets de clous, les avait chargés à Orsières sur son char. Chemin faisant, en-dessous de Rive-Haute, un des paquets s'est ouvert et 5 kg. de clous ont coulé sur la chaussée. Ce n'est qu'arrivé à Liddes que Dorsaz s'aperçut de la chose. Les clous sont restés sur la route depuis environ 12 heures à 17 heures. Toutes les voitures qui ont passé sur les lieux pendant ce laps de temps, ont crevé. Vers les 17 heures, Dorsaz, suivi du cordonnier Gabioud, sont revenus en arrière sur la route pour rechercher les clous : ils ont ainsi réussi à en retrouver 4 kg.

Cette affaire est cependant malheureuse, car de nombreuses victimes ont manifesté leur mécontentement en critiquant en termes acerbes la mentalité des gens du pays qui, vraiment, n'en peuvent rien.  
Au contraire, les habitants de cette contrée, qui dépend en partie tout au moins, des touristes suisses et étrangers, ont été désagréablement surpris par cette nouvelle et ont été les premiers à exiger, de nos autorités, l'ouverture d'une enquête.  
Notre pays est du reste largement connu pour son hospitalité et, une fois au courant des faits tels qu'ils se sont passés, les automobilistes en question comprendront certainement qu'il n'y a pas lieu d'incriminer les habitants de cette contrée qui, nous le répétons, ont été les premiers émus par les récits des victimes.

### Un déserteur avait vécu 21 ans dans une chambre close

Un individu se présentait récemment à la gendarmerie de Beaumont (France) et déclarait au brigadier :  
« Je suis Louis Delcourt, classe 10, déserteur depuis 1916 du 51<sup>me</sup> d'infanterie, et je viens me constituer prisonnier. Je me suis caché chez moi pendant 21 ans pour ne pas quitter ma mère. Mais, à présent qu'elle n'est plus là... »  
Louis Delcourt avait 26 ans et était marié depuis peu lorsque la mobilisation l'avait arraché à son foyer. Lui et sa famille, son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs, dont il était l'aîné, habitaient le petit bourg de Mouy, dans l'Oise. Ils étaient broyeurs de leur état.  
Louis Delcourt, les deux premières années de la guerre, s'était révélé, au cours des durs combats auxquels il avait pris part avec son unité, un soldat sans reproche. Blessé à plusieurs reprises, il était, ses périodes de convalescence achevées, retourné au front chaque fois avec le même courage.  
Un jour, cependant, alors que son régiment se trouvait à une trentaine de kilomètres de Mouy, le fantassin Louis Delcourt s'était senti envahir par un de ces « cafards », un de ces besoins de revoir son chez soi, auquel il n'avait pu résister et, venu en permission pour quelques jours, ayant laissé passer le délai fixé pour son retour, il n'avait plus osé rejoindre.  
Porté disparu, le déserteur avait réussi, vivant dans la claustration la plus complète, dans une chambre aux volets soigneusement clos de la petite maison du Mouy, à cacher, vingt et un ans durant, son existence.  
Peu à peu, la mort, l'éloignement, avaient fait le vide au tour de lui. Seule sa très vieille maman qui, pendant ces vingt et une années, avait tremblé qu'on lui enlevât à nouveau son fils, était demeurée à ses côtés, dans la prison qu'il s'était donnée.  
Le reclus n'avait point appris qu'une loi d'amnistie promulguée il y a plusieurs années déjà, lui apportait le pardon de sa faute.

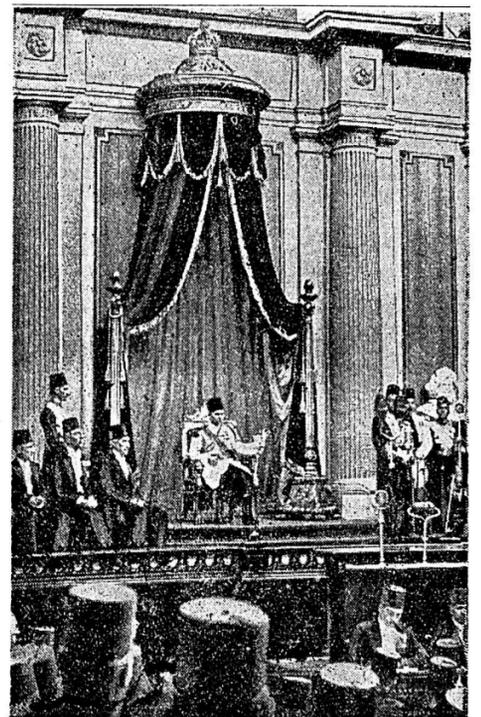
## Les C. F. F. en 1937

La situation des C. F. F. s'est améliorée de façon très réjouissante au cours du premier semestre de cette année.  
Au cours des deux derniers mois de 1936, une légère reprise s'était déjà fait sentir. Cette reprise s'est accentuée au début de l'année, et elle s'est maintenue jusqu'ici. A fin juin, les C. F. F. avaient transporté 55,09 millions de voyageurs, soit 1,69 million de plus que dans la période correspondante de l'année dernière. C'est le mois de mai qui enregistre jusqu'ici les chiffres les plus élevés, soit 9,9 millions de personnes. Chose étonnante, le chiffre du mois d'avril a été inférieur d'environ 1 million à celui d'avril 1936. Durant le 1<sup>er</sup> semestre de cette année, les recettes du trafic-voyageurs ont atteint 60,17 millions, ce qui représente une augmentation de 3,3 millions de francs.  
Le trafic-marchandises a augmenté davantage encore. Les C. F. F. ont transporté 7,69 millions de tonnes, contre 5,63 millions au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 1936, soit une augmentation d'environ 2 millions de tonnes. Cela représente un accroissement de recettes considérable, puisque les C. F. F. ont encaissé, de ce fait, 93,15 millions de francs, contre 72,18 millions seulement dans la période correspondante de l'année dernière, ce qui fait une augmentation de 20,96 millions de francs. Les recettes provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises pris ensemble, qui avaient atteint seulement 129 millions de francs au premier semestre de l'année dernière, se sont élevées cette année à 153,33 millions de francs soit 24,2 millions de francs de plus. Si l'on englobe les autres recettes des C. F. F. qui s'élèvent à 5,8 millions de francs, on voit que le total des recettes d'exploitation des C. F. F. au 1<sup>er</sup> semestre de 1937 est de 159,29 millions de francs, soit 24,56 millions de francs de plus que dans la période correspondante de l'an dernier. Et comme les dépenses d'exploitation sont restées à peu près au même niveau, avec 106,15 millions de francs, l'excédent d'exploitation atteint ainsi 53,13 millions de francs soit 24,5 millions de plus que l'année dernière à pareille époque.  
Ces chiffres permettent d'ores et déjà de tirer certaines indications touchant le résultat de 1937 de notre entreprise nationale de transport. Il est absolument certain que le déficit budgété — 70 millions de francs — ne sera pas atteint. Les sommes nécessaires pour couvrir les charges nettes du compte de profits et pertes atteindront environ 150 millions cette année, ce qui fait 75 millions par semestre. Or, les C. F. F. peuvent déjà disposer de 53 millions de francs. Le déficit du premier semestre de l'année n'excédera donc pas 22 millions. Et comme les mois d'été et d'automne sont ceux où le trafic est le plus intense, on peut escompter une amélioration importante du trafic pendant le 2<sup>me</sup> semestre. En sorte que, selon toutes probabilités, le déficit de 1937 ne dépassera guère 30 millions de francs.  
Fait à noter, cette amélioration notable du trafic s'est produite sans que l'on ait pris jusqu'ici une mesure quelconque pour enrayer la concurrence de la route. Cela semble prouver que les C. F. F. peuvent regagner une partie au moins du trafic qui leur avait échappé sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures spéciales dans ce sens. On pourra tirer de là certaines indications touchant la politique à adopter à l'avenir en matière de trafic. En aucun cas, on ne peut songer à entraver d'une manière quelconque le trafic routier. En revanche, l'amélioration qui se manifeste depuis quelque temps dans le trafic ne rend pas moins nécessaire la réorganisation et l'assainissement de nos C. F. F., laquelle s'impose aujourd'hui comme elle s'imposait à la fin de l'année dernière. Car, si le déficit peut être ramené à 30 millions, cela n'en constitue pas moins une lourde charge, qui exige qu'on prenne des mesures énergiques.

## Tuberculose urbaine et rurale

(Communiqué)  
En nous excusant de la liberté que nous prenons en faveur de la cause antituberculeuse, nous remercions tout particulièrement M. le professeur Bezançon pour ses judicieux conseils.  
\* \* \*  
« Si la lutte antituberculeuse enfin est pour quelque chose dans la diminution de la mortalité, quels sont les éléments de la lutte à la fois les plus utiles, les moins onéreux, les plus pratiques par conséquent, qu'il faut intensifier de préférence ?  
Il semblait de toute évidence, il y a quelques années, que la mortalité par tuberculose était plus élevée à la ville qu'à la campagne. On n'imaginait pas que le paysan, vivant à l'air, dans la lumière, une partie de la journée, ne fut, de ce fait, plus réfractaire à l'infection que le citadin. Toute une série de travaux nous montrent, au contraire, qu'aujourd'hui la tuberculose est en diminution dans les grandes villes, elle est en augmentation fréquente dans les campagnes ou tout au moins, que le déclin de la mortalité y est beaucoup plus lent qu'à la ville.  
En France, Leroy montre le fléau de la tuberculose ; dans certains villages de la Suisse, la mortalité par tuberculose est grande. La tuberculose semble favorisée par le surmenage du travail, par le manque de machines agricoles et de moyens de transport, le manque de main-d'œuvre, la mauvaise hygiène, le mauvais logement.  
Ainsi, si au début de l'industrialisation des villes, à une époque de travail intensif — 12 à 15 heures par jour — des adultes et des enfants, avec une absence presque complète de toute hygiène, de logement et d'alimentation, la mortalité par tuberculose a augmenté rapidement, l'hygiène sociale introduite dans les centres industriels a réduit rapidement la mortalité par tuberculose, comme la mortalité générale. Les recherches comparées sur la tuberculose urbaine et rurale nous ont encore révélé un fait important : c'est que si, dans les villes, la tuberculose frappe plutôt les hommes, à la campagne les femmes semblent plus durement frappées, sans doute parce qu'aux fatigues des maternités s'ajoutent celles d'un travail intensif. Rappelons qu'il semble démontré que chez les filles, c'est de 11 à 12 ans que se manifestent avec le plus d'intensité les réveils graves de la tuberculose, alors que chez les garçons dont la puberté est tardive, ce n'est que dans la 15<sup>me</sup> année que se manifeste l'époque des poussées évolutives graves en rapport avec les réveils des tuberculoses latentes de l'enfance. Rappelons que les mortalités chez la femme sont plus grandes de 12 à 35 ans, chez l'homme de 15 à 50 ans. Rappelons enfin le rôle de la sous-alimentation.  
Des observations scientifiques nous montrent que les gens de la campagne nouvellement arrivés dans les villes, dans certains milieux du moins, s'infectent avec une extrême rapidité (ou plus exactement présentent en très peu de temps des réactions positives à la tuberculose). Les progrès de la civilisation, d'une part, et plus tard, ceux de la lutte contre la tuberculose, ne sont venus qu'apporter un nouvel élément de résistance raisonnée, d'une extrême utilité d'ailleurs, car il est certain que, sans l'adoption de ces mesures, la résistance biologique à elle seule aurait été insuffisante pour entrainer les progrès constatés. Ce qui caractérise surtout la tuberculose, en dehors de l'importance du degré de la contagion, c'est la notion d'une tuberculose latente et des réveils de la maladie. Hors, ces réveils, nous savons qu'ils observent d'une façon particulière à certains moments de la vie : à la puberté, par exemple, d'une façon plus précoce chez les filles que chez les garçons, à l'occasion de surmenage, de chagrins et à l'occasion d'agressions nocives, d'infections respiratoires banales, etc.  
La tuberculose est le plus souvent une maladie chronique de longue durée, le tuberculeux ne peut passer son temps à l'hôpital ou au sanatorium, la poussée évolutive terminée, il rentrera au logis, et c'est l'hygiène du tuberculeux au logis qui devra être fixée par l'infirmière visiteuse sous la direction du médecin. Mais là ne se borne pas seulement le rôle du médecin du dispensaire et du médecin de famille. Il faut à tout prix limiter l'incendie, il faut limiter l'extension de la tuberculose autour du tuberculeux et pour cela connaître la tuberculose inapparente chez les enfants et les proches du tuberculeux, il faut d'autre part que le médecin du dispensaire ou le médecin de famille prenne en charge les enfants de tuberculeux alors même qu'ils ne présentent aucune manifestation de tuberculose, du seul fait qu'ils ont été exposés à une contagion certaine, à plus forte raison s'ils ont des signes radiologiques de tuberculose ou s'ils ont présenté des accidents évolutifs.  
La tuberculose, il ne faut pas l'oublier, est une maladie de longue haleine qui frappe plusieurs fois à la porte le plus souvent avant d'entrer.  
Le Comité de la Ligue antituberculeuse d'Entremont (Valais)

### Jeune souverain



Le nouveau roi d'Egypte, Farouk Ier, assistant à une session parlementaire quelques jours après les fêtes du couronnement.

### Le rallye suisse de cyclo-tourisme du XVIII<sup>me</sup> Comptoir suisse

Le second rallye suisse de cyclo-tourisme aura lieu cette année le dimanche 19 septembre et c'est à nouveau le Comptoir suisse de Lausanne qui en a pris l'initiative. On se souvient du succès réellement remarquable remporté l'année dernière par cette manifestation touristique utilitaire, et qui a pour but de servir le cyclo-tourisme dans notre pays. Cette seconde organisation remportera un même attrait et un même intérêt auprès de tous les cyclistes qui pratiquent le vélo dans un but de divertissement et de tourisme. Le règlement du 1<sup>er</sup> rallye suisse de cyclo-tourisme de l'an dernier ne tenait aucun compte des vitesses réalisées par les participants, mais sa formule de classement tenait compte de tout ce qui doit être à l'actif d'un véritable cyclo-touriste. Le règlement de 1937 connaîtra encore quelques améliorations sur celui de l'an dernier. « C'est en forgeant que l'on devient forgeron », dit un proverbe.  
Ce nouveau rallye suisse de cyclo-tourisme, dû à l'initiative du Comptoir suisse, organisé à l'occasion du Salon du Sport et du Tourisme de notre foire de Lausanne, veut avant tout intéresser un certain lot de cyclistes adeptes du cyclo-tourisme et non de la course proprement dite. Il convient d'ajouter que l'organisation de ce 2<sup>me</sup> rallye suisse de cyclo-tourisme a été confiée, cette année, au Comité de l'Association Cycliste vaudoise, que préside M. Fernand Jayet. C'est dire que le Comptoir suisse bénéficiera de compétences toutes particulières.  
Ainsi que ce fut le cas en 1936, il sera demandé au S. R. B. de Zurich, à l'U. C. S. à Genève, et au siège central du T. C. S., à Genève également, de patronner cette belle manifestation et de lui accorder ainsi leur officialité. Enfin, un très gros effort sera entrepris cette année pour accorder aux participants un lot de beaux prix qui sauront récompenser dignement l'effort des concurrents.

### La valeur alimentaire du chocolat

aliment uniquement composé de sucre et de cacao, est incontestable.  
Chaque fois qu'il y aura un effort particulier à donner, soit par exemple une marche à pied, une prouesse sportive, un match, une ascension, le chocolat, reconstituant sous un faible volume et un petit poids, est l'aliment de réserve irremplaçable.  
Dr H. Labbé.

## Les annonces

pour l'édition spéciale du vendredi doivent nous parvenir : les grandes, pour mercredi soir, et les petites, pour jeudi matin à 10 heures. Les annonces mortuaires peuvent être insérées le vendredi matin à 7 h. 1/2

# A Montana

On nous écrit :  
 Les efforts de la Société de développement de Montana pour apporter à cette station le rang qu'elle mérite, se poursuivent inlassablement.  
 A cet effet, une fête locale a été organisée les 7, 8 et 9 crt. avec le concours du Théâtre valaisan de Finhaut.  
 Dans le but de faire connaître les produits de notre canton aux étrangers en séjour à Montana, une exposition des produits du Valais a été inaugurée samedi dernier.

Nombreuses sont les firmes de premier ordre qui ont été représentées. Les produits du sol, de l'arboriculture notamment, font l'admiration des connaisseurs. La gamme des différents fruits agréablement étalés nous a été présentée par la firme Varone et Cie.  
 Les cultures fruitières et pépinières commerciales de Fully — propriété particulière de M. Troillet, conseiller d'Etat, nous dit-on, paraissent s'être spécialisées dans la recherche des variétés de pommes convenant à nos terrains. Sous l'habile direction de son gérant, M. Marius Cotture, les basses tiges ont produit des variétés printanières appropriées à notre sol, de toute beauté. Les principales sont : Grand Alexandre de Jaune, Rougeur de Pêche, Sans Pareille de Paesgod, Rose de Virginie, Astracan rouge, etc.  
 Au dire de personnes compétentes, ces variétés donnent d'excellents résultats en Valais.  
 Les meilleurs crus occupent également un pavillon. Les premières firmes du canton : Orsat S. A., Bonvin et Cie, Varone et Cie, Hoirs Imsch, Gilliard et Cie, Fédération des Producteurs « Provins », etc., y ont exposé leurs spécialités et la maison Tavelli de Sierre son jus de raisin « Goutte de Soleil ».

Comme base de notre économie valaisanne, la viticulture se devait d'occuper la place qui lui revient dans une exposition de nos produits, et nous ne doutons pas que ces nectars seront appréciés par les amateurs les plus exigeants.

La Fédération valaisanne des producteurs de lait, avec ses différents fromages mous, a fait aussi envier toutes sortes de bonnes choses. Pêché de gourmandise ? Non, seulement pêché de gourmet.

Une raclette bien arrosée peut être aussi appréciée... mais pas de la même façon. Enfin, passons !  
 Pour les dames, le stand des industries à domicile présentait des toiles tissées à la main, de toute beauté, et des jolies tresses également à la main, ce qui démontre qu'il existe encore de fines mains dans notre Valais.

La firme Darbellay de Martigny a également voulu prouver par sa collection de skis qu'elle pouvait rivaliser par sa fabrication avec les premières maisons suisses et étrangères. Encore une nouvelle industrie qui devrait être soutenue par les commerçants et sportifs de notre canton.

Des paysagistes confédérés, fervents admirateurs des beautés naturelles de chez nous, ont exposé quelques pièces signées de Ruegg, Monnier, Bille, etc.  
 En littérature, de nombreux auteurs valaisans, dont le regretté chanoine Jules Gross, François de Preux, Ernest Bieler, etc. ont exposé des œuvres dont la renommée n'est plus à faire. D'autres, amis de notre patrie valaisanne, ont voulu aussi prouver une fois de plus leur sympathie ; les œuvres de F.-C. Ramuz, P. Budry, le chanoine Poncet, etc., figurent au milieu de tant d'autres belles choses que le manque de place nous oblige à renoncer à décrire et que les visiteurs sauront apprécier.

Par sa présence, dimanche, M. Mce Troillet, président du Conseil national et du Conseil d'Etat du Valais, a tenu à encourager et à féliciter les organisateurs, MM. Dr Stephani-Rey, et les autres membres du Comité du Développement, pour cette exposition au Bellevue de Montana dont la belle réussite les a récompensés dignement.

Le Théâtre valaisan de Finhaut, avec « Les Rogations » et « L'Auberge du Gnépi », a obtenu le succès qu'il méritait !  
 Gs At.

## UN EXPLOIT SENSATIONNEL

# Schreiber traverse les Alpes en planeur

Le meeting national de vol à voile organisé du 3 au 15 août aux Rochers de Naye par la section vaudoise de l'Aéro-Club Suisse est marqué par des vols magnifiques accomplis par nos meilleurs pilotes de planeurs. Dès le jour de l'ouverture, les concurrents à cette manifestation ont déployé une activité intense. Nous avons déjà annoncé que le pilote Schreiber avait réussi à prolonger son vol au-dessus des Alpes jusqu'à Saxon.

Mais notre « as » national de vol à voile projetait de faire mieux encore. Vendredi, Hermann Schreiber s'envola effectivement, à 13 h. 30, en direction des Diablerets, après avoir mis une heure et demie environ pour atteindre une altitude suffisante au-dessus de son point de départ. Une fois qu'il eut survolé le massif des Diablerets, il prolongea son vol au-dessus du Valais jusqu'à Brigue, survola le Simplon, puis Domodossola. Pénétrant enfin dans la vallée des Centovalli, il se posa, à 18 h. 10, à Palagnedra (Tessin).

C'est ainsi un vol remarquable sur une distance de 135 km. environ qu'a effectué Hermann Schreiber. L'altitude maximale atteinte au cours du vol a été de 3200 m. Schreiber pilotait un planeur S 18 spécial, construction suisse Spahlinger.

# Nouvelles résumées

**D'un siècle à l'autre.** — A Lucerne, une femme dont la mère, la grand-mère et l'arrière-grand-mère sont encore en vie, a donné le jour à une fillette. L'arrière-grand-mère de cette dernière, qui habite les Etats-Unis, a eu cent ans cette année.

**Chute mortelle d'un alpiniste.** — Dimanche, Oscar Baumberger, 23 ans, mécanicien à Rorschach, alpiniste éprouvé, a fait une chute de 100-150 mètres en voulant cueillir des edelweiss alors qu'il faisait l'ascension du Marwies en compagnie d'un camarade. Son corps a été redescendu à Weissbad (Appenzel).

**Mort d'une piqûre de moustique.** — Ernest Rada, 17 ans, à Ilanz (Grisons), avait été piqué par un moustique. Un empoisonnement de sang se déclara par la suite et le malheureux est mort après cinq jours de souffrances.

## VALAIS

### Nécrologie.

Notre confrère M. André Marcel du « Confédéré », qui avait perdu son père l'année dernière, vient d'être à nouveau visité par un deuil en la personne de son beau-père, M. Louis Bolomey, originaire de Pully, décédé après une longue maladie à l'âge de 69 ans.

Nous exprimons à Mme et M. Marcel toute notre sympathie dans la nouvelle épreuve qui les frappe.

### Chamoson. - La reine de Loutze.

Nous avions annoncé, lors de l'inalpe, que le titre de reine pour cet alpage était vacant.

Or, il paraît qu'entre temps la situation s'est dénouée puisqu'on nous confirme que la « Lionne » de M. Henri Putallaz peut être considérée actuellement comme la détentrice du titre.

Cette vache, qui est un beau poids lourd — elle mesure environ 190 cm. de thorax — provient de l'écurie de M. Siméon Dessimoz à Conthey. Elle est, en outre, excellente laitière, et c'est ce qui, à notre avis, importe le plus.

### Collision au Pont de la Morge

Un attelage conduit par M. Trincerini, de Conthey, arrivait au Pont de la Morge où il se trouvait en présence d'un autre char, celui de M. Germainier. Au même moment survint un garagiste de Genève, M. Minder, qui entra en collision avec le premier des véhicules. Les dégâts matériels sont importants mais par un hasard extraordinaire personne n'a été blessé.

### Vengeance ou plaisanterie ?

A Savièse, deux malandrins ont perforé à coups de couteau les 4 pneus d'un camion qu'on avait arrêté devant une maison. Vengeance ou plaisanterie, c'est un acte parfaitement stupide et qui sera sévèrement puni si l'on retrouve les coupables.

### Un chalet brûle à Haute-Nendaz

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a détruit un chalet à Haute-Nendaz, propriété de M. Damien Déleze et habité par la famille de M. Mariéthod, avocat à Sion. Surpris en plein sommeil par l'alerte, les occupants ne purent que s'enfuir à temps pour ne pas être la proie des flammes. Tout le mobilier fut donc consumé.

Les pompiers de Haute-Nendaz ont lutté contre le sinistre de leur mieux, mais le chalet, en grande partie en bois, est pour ainsi dire complètement détruit. On n'est pas tout à fait au clair quant aux causes du sinistre, lequel, dit-on, aurait couvé dans la cuisine pour se déclarer durant la nuit.

### A nos jeunes filles de la montagne

Un cours d'initiation au service de maison sera donné du 15 septembre au 15 décembre, à l'Ecole normale des Filles à Sion. Ce cours, tant par la direction qui en assume la charge que par la modicité de son prix, est une occasion de se former à l'art ménager.

Nous le recommandons vivement à nos jeunes filles de la montagne. Le nombre de places étant limité, les premières inscrites seront les premières accueillies ; qu'elles se décident donc au plus vite.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole normale des filles à Sion ou à Mme Victor de Werra, à Sion.

### Une étrangère fait une grave chute en vélo

Mlle Théa Jacobi, de Mannheim (Grand-duché de Bade), en séjour dans le Haut-Valais, descendait à bicyclette la route de la Furka, non loin de Munster, lorsqu'elle fit une chute grave. Découverte inanimée sur le bord de la chaussée, elle fut relevée par deux cyclistes puis confiée au Dr Z'Brunner qui lui prodigua ses premiers soins. Son état est assez grave puisqu'elle a le crâne fracturé.

Elle a été transportée à l'Hôpital de Brigue par un camion de la Maison Deslarzes et Vernay à Sion.

### Une automobile en cendres !

A trois kilomètres de Brigue, à Gamsen, dimanche, à 18 h. 30, une automobile Mercedes portant plaque vaudoise, a pris feu. Elle fut entièrement détruite.

### Orsat S. A., vins

L'assemblée annuelle de la S. A. Orsat, vins, à Martigny, s'est tenue samedi après-midi au Cinéma « Etoile » de Martigny-Ville, sous la présidence de M. Camille Crittin, conseiller national.

Le bénéfice de l'exercice 1936-37 est supérieur à celui de l'exercice précédent. Après les amortissements statutaires, un dividende de 5 % sera réparti aux actionnaires.

En remplacement de M. Fama, conseiller d'Etat, qui a donné sa démission de membre du Conseil d'administration — pour cause d'incompatibilité — l'assemblée a désigné son successeur en la personne de M. Alfred Veuthey, négociant et conseiller municipal à Martigny-Ville.

### Voyage en société à Genève et Tour du Lac

La Section de Bouveret de la Société de Sauvetage du Lac Léman organise dimanche 15 août son traditionnel Tour du Lac à Genève.

Un train spécial partira de Sierre jusqu'au Bouveret et le Tour du Lac se fera sur le bateau le « Simplon » qui contient 1600 places.

Le voyage sera accompagné d'un ou deux corps de musique ; il est prévu à l'intention des participants environ 9 heures d'arrêt à Genève ce qui permettra la visite complète de cette ville. Un service religieux a également été prévu à l'arrivée.

Des affiches spéciales contenant les horaires du voyage seront placées à cet effet dans les gares. Nous attirons l'attention sur le but philanthropique que poursuit la Section de Sauvetage du Bouveret. Les participants à ce voyage contribuent à venir en aide à la Société organisatrice dont la situation financière est fort difficile.

### Notre vétérinaire cantonal à l'honneur

M. Clovis Défago, vétérinaire cantonal, vient d'être appelé à faire partie du Comité élargi qui aura à s'occuper de l'organisation du prochain Congrès international de médecine vétérinaire fixé pour 1938 à Zurich et Interlaken. Nos félicitations.

## SION

# La fête des Vendanges de 1937

La grosse mais bienfaisante chaleur du bel été dont nous sommes enfin gratifiés n'a pas arrêté le travail du Comité de la Fête des Vendanges qui vient de mettre au point le programme de la manifestation de cette année.

Conformément à la tradition, la Fête sédunoise se déroulera le dimanche qui suit la clôture du Comptoir de Lausanne et cela pour ne pas marcher sur les brisées de nos excellents amis vaudois.

La Fête aura lieu du 2 au 4 octobre et la journée principale sera le dimanche 3 octobre. Elle comprendra une exposition culinaire, renouvelant celle qui eut un si grand succès en 1935, une exposition de fruits et de divers produits du pays.

Sur la scène qui sera dressée dans l'enceinte des Expositions, une amusante pièce, dont l'action se déroule à Savièse, sera jouée grâce au concours d'acteurs qui méritent d'avance toute notre reconnaissance pour leur dévouement et leur empressement à rendre service à une cause d'intérêt général, comme l'est la Fête des Vendanges.

Le Comité de cette dernière s'est de plus assuré le concours empressé et bienveillant de notre Harmonie municipale, des groupements choraux de la Ville, entre autre notre excellente Chorale, et des Sociétés de chant de Bramois et de Savièse que tout le monde se réjouit d'entendre et d'applaudir.

D'autre part, l'Harmonie de Martigny-Ville viendra, avec son entrain et son brio bien connus, rehausser notre manifestation et lui donner ce caractère valaisan et non seulement local qui doit être le sien.

Le dimanche, un grand cortège du folklore des plus pittoresques régions du Valais déroulera son charme et sa grâce à travers les rues de notre bonne ville et sera acclamé par la foule des spectateurs qui salueront en lui le cher Vieux Pays qui passe.

Comme on le voit, le programme de la Fête de cette année est aussi vaste que varié. Le Comité investi de la confiance de l'Autorité communale a cherché à faire de son mieux et il espère que toute la population unanime appuiera ses efforts, non seulement dans l'intérêt de la Ville de Sion et de ses alentours, mais du Pays tout entier.

Le Comité de la Fête des Vendanges.

## Exposition de Fruits

Nous attirons l'attention des propriétaires, syndicats, organisations et des administrations communales sur l'exposition de fruits, fleurs et légumes qui sera organisée à Sion les 2-3-4 octobre prochain, à l'occasion de la prochaine Fête des Vendanges.

Cette fête, qui attire un public considérable venu de toutes les régions de la Suisse, est une occasion exceptionnelle de faire une propagande intense et efficace en faveur des produits de nos vergers et de nos jardins et nous espérons que nos producteurs ne manqueront pas d'en profiter.

Les emplacements sont gratuits et des primes récompenseront les apports les plus méritants.

On peut s'inscrire dès maintenant auprès du sousigné qui renseignera les intéressés.

Dr Wuilloud, secrétaire général, Dolly-Sion.

## Concours de natation

Dimanche, le Club de natation de Sion organisait un concours de nage à la piscine, dont voici les meilleurs résultats :

### Jeunes gens

1. Menge Gérard ; 2. Dussex Marcel ; 3. Borter André ; 4. Bally André.

### Fillettes

1. Protéa Cretton ; 2. Germaine Rœssli ; 3. Odette Jollien ; 4. Renée Guex.

### Garçons

1. Robert Brunner ; 2. Emile Piono ; 3. Pierre Métrailler.

La natation est un sport encore trop méconnu en Valais. Espérons qu'il se développera, car il est tout aussi digne d'être encouragé que certains autres sports trop en vogue et beaucoup moins utiles.

## Le nouveau bâtiment postal

On procède ces jours-ci aux premiers travaux d'installation des poutres destinées à supporter les échafaudages en vue de la construction du nouveau bâtiment postal qui, comme on le sait, sera édifié sur l'avenue de la Gare, à l'angle de l'avenue de Pratfiori.

Le devis voté à ce sujet par les Chambres fédérales est de 600,000 francs. Notre capitale aura ainsi un bâtiment des postes vraiment digne d'elle.

## Dons en faveur des sinistrés de Lourtier

Voici une nouvelle liste des dons adressés au Comité de secours (Compte de chèques 11 c 1166) :

Mme Marti, Wagenhausen, 5.— ; Famille Hemmeler, Aarau, 5.— ; Personnel de l'Hôpital, MenziRën, 13.— ; M. A. Hofmann, Spiez, 2.— ; Anonyme, vêtements neufs et usagés ; Anonyme, Bagnes, 10.— ; Forces Motrices d'Orsières, Monthey, 250.— ; M. A. Riboud-Thérier, St-Gall, 10.— ; M. F. Fischer, Bero-münster, 61.50 ; Frl. L. et E. Gysi, Zofingen, 20.— ; M. E. Périllard, ingénieur, Martigny, 10.— ; Anonyme, Martigny, 30.— ; M. E. Weber, Wallenstadt, 5.— ; M. L. Perraudin, avocat, 2me versement, 10.— ; Frl. M. Kuegg, Bâle, 20.— ; Fr. M. Horen, Berne, 5.— ; Anonymes, Bagnes, par Em. Troillet, conseiller, 50.— ; Distillerie Morand, Martigny, 20.— ; M. A. Schweizer, Bâle, 3.— ; Mme B. Levat, Vouvy, 10.— ; Société pour l'Industrie chimique à Bâle, Monthey, 250.— ; Mme A. Thienen, Cheiry, 10.— ; Land-Erziehungsheim Glarisegg, Steckborn, 220.— ; Anonyme, Londres, par Imprimerie Ringier & Co, Zofingue, 10.75 ; Mme V. Tabin, Bouveret, 10.— ; Union des Forestiers valaisans, 10.— ; M. L. Arlettaz, Sion, 3.— ; Mme M. Weits-Kübler, Bâle, 20.— ; M. E. Kägi, Gutsenwil, 3.— ; Anonyme, Langenthal, 20.— ; M. M. Schneller, Mels (St-Gall), 5.— ; M. L. Mabillard, Montana, 10.— ; Magasin Wuest, Sion ; vêtements ; Mme J. Schaublin, Bâle, vêtements.  
 Que tous les donateurs soient vivement remerciés. D'autres listes suivront.

Le Comité de secours.

**Quatre fils, Madame !** — Mme Lindword, habitant à la localité de Brandon, dans le comté de Suffolk (Angleterre), a mis au monde quatre garçons, tous vivants. La mère et les enfants se portent bien.

## La saison

Grâce au beau temps, à la dévaluation et à d'autres causes aussi, l'animation touristique est grande cette année dans notre canton. Les hôtels de montagne sont en bonne partie complets partout et les entreprises de transport font de bonnes affaires aussi.

Dimanche matin, à Martigny, les nombreux cars postaux furent complets jusqu'au dernier, ainsi que ceux du Martigny-Excursions. Aux trains de 9 h. 1/2, par exemple, les P. T. T. organisèrent deux cars supplémentaires pour Champex.

Les chemins de fer M.-O. et M.-C. durent aussi mobiliser toutes leurs voitures, tellement le trafic fut intense. Les C. F. F. doublèrent en partie leurs trains.

Espérons pour nos hôteliers que le soleil continuera à faire affluer encore quelques semaines les voyageurs. La saison d'été 1937 pourra ainsi être marquée d'une pierre blanche après tant d'années déficitaires.

## Attention aux fausses pièces !

On signale la mise en circulation sur la place de Sion et de Martigny de fausses pièces de 5 francs. Ces pièces portent le millésime de 1932 et sont assez bien imitées.

## Le corps d'une femme flottait sur le Rhône

Hier vers midi on aperçut le corps d'une femme, flottant sur le Rhône, vers Noës. Des recherches ont été immédiatement entreprises par la police, mais jusqu'à maintenant le cadavre en question n'a pu être retrouvé.

## Une ascension de la Vierge de Gagnerie

L'ascension de la Vierge de Gagnerie a été effectuée, dimanche, de Sausanne, par MM. Coquoz, Henri Fournier, de Salvan, et Huguenin. Ces trois alpinistes empruntèrent un passage jusque-là inconnu et peu recommandable en raison de perpétuelles chutes de pierres.

## Chamoson

### POUR L'IRRIGATION ET LE SULFATAGE DU VIGNOBLE

Dimanche 22 août, l'assemblée primaire de Chamoson sera appelée à se prononcer sur un important projet dont nous avons déjà parlé il y a quelque temps.

Il s'agit de l'installation de conduites d'eau pour le sulfatage et l'irrigation de tout le vignoble de la commune.

Des bassins sont prévus à chaque 150 mètres. Afin de ne pas trop charger les propriétaires, le paiement de la dépense serait échelonné sur dix années. Le coût de l'entreprise, selon les plans et devis établis par M. l'ingénieur Th. Schnyder, reviendrait à fr. 250,000, soit à environ 40 fr. par mesure ou les 100 toises locales de 3 m<sup>2</sup> 80 la toise.

En outre, deux nouveaux grands chemins de dévestiture traversant le milieu du vignoble seront créés avec des allées secondaires.

Si le projet aboutit, on peut dire que d'ici peu le vignoble chamossard aura subi une rénovation sensationnelle dans son aménagement d'ensemble, ce qui le mettra dans des conditions non seulement tout à fait modernes, mais uniques en Valais.

Le projet prévoyant que l'eau non utilisée pour les besoins du vignoble sera refoulée automatiquement vers le réservoir, on peut donc conclure ici à une distribution très judicieuse du liquide, ce qui représentera annuellement une économie notable d'eau pour la commune.

En effet, jusqu'à maintenant, de grandes quantités d'eau se perdaient pour le service des torrents qui alimentent le service des sulfatages. Cela ne se verra plus avec le nouveau projet qui est fort beau, et beau même pour certains vigneron qui se disent comment payer cette dépense alors qu'on leur paie si peu la vendange !  
 Ce serait là la seule ombre au tableau !

## MONTHEY

### † M. Albert Paquier

Une nombreuse assistance a accompagné dimanche à sa dernière demeure M. Albert Paquier, employé au Registre foncier de Monthey.

Le défunt n'avait que 43 ans seulement. C'était un fonctionnaire exemplaire et serviable qui s'est rendu utile à la communauté dans l'introduction du Registre foncier à Martigny.

Il laisse une veuve et une famille nombreuse auxquelles nous adressons nos bien sincères condoléances.

## Une tradition qui renaît

Après une interruption d'une dizaine d'années, la Société des Carabiniers de Monthey, qui a joué un rôle si important dans le développement du tir en Valais, rétablira les 14 et 15 août prochains le tir annuel de célèbre mémoire.

### Succès

M. André Donnet, de Monthey, a passé brillamment, à l'Université de Genève, les examens de licence ès-lettres. Nos félicitations.

### La montre en or

MM. Maurice Vionnet et Joseph Gex ont reçu de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle la montre traditionnelle en or pour leurs 25 ans de bons et loyaux services à l'Usine de Monthey.  
 Nos félicitations aux titulaires.

### Un tragique accident

La famille de M. Oscar Bertrand à Monthey vient d'être douloureusement frappée par la perte d'un de ses membres en la personne de César Bertrand, âgé de 18 ans seulement.

Ce jeune homme, en apprentissage dans le canton d'Argovie, a été écrasé par un camion alors qu'il se rendait à bicyclette à Zurich pour assister à l'arrivée du Tour de Suisse. La mort fut instantanée.

Le corps de la victime a été ramené à Monthey où son ensevelissement a eu lieu aujourd'hui mardi. Nous présentons à la famille si tragiquement frappée dans ses affections, l'expression de notre sincère sympathie.

### Au registre foncier

M. Albert Cornut, conservateur du registre foncier de Monthey, vient de donner sa démission.

## Tuberculose urbaine et rurale

L'article publié en 1re page sous ce titre est extrait d'un rapport de M. le professeur Bezançon, de la Faculté de Médecine de Paris, paru dans le journal « Contre la Tuberculose » de mai 1935.

**MARTIGNY**

**Grave accident à La Bâtiat**

Un grave accident s'est produit samedi vers 8 h. du matin à La Bâtiat. M. Jules Pillet, agriculteur, monté sur sa bicyclette, roulait à côté et à gauche d'un char conduit par son frère en direction de Vernayaz, quand survint une automobile, propriété de Mme Vve Rossier, à Sion, et pilotée par son fils Edmond. Le malheureux cycliste fut renversé.

Le conducteur de l'auto releva le blessé et le conduisit à l'hôpital de Martigny où le Dr Brocard constata qu'il avait les deux bras et la jambe gauche fracturés et des contusions internes.

Samedi soir M. Pillet continuait à cracher du sang. La gendarmerie de Martigny, par l'organe du gendarme Mottier, a procédé aux constatations et fait l'enquête.

Par une coïncidence bien malheureuse, les deux frères de M. Pillet ont été eux aussi, ces dernières années, victimes d'accidents de circulation.

Nous espérons et souhaitons que le cas ne sera pas trop grave. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que l'état de l'accidenté s'est amélioré et qu'il pourra se rétablir.

**A la Gare**

M. Monnerat, chef de Service aux marchandises en gare de Martigny, vient de prendre sa retraite le 1er août après de nombreuses années de bons et loyaux services. Nos bons vœux de santé l'accompagnent dans sa retraite.

**Pour un passage sous-voie en gare de Martigny**

On nous écrit :  
Je viens de lire dans le « Rhône » la relation du risque d'horrible accident dont a failli être victime un petit enfant en gare de Martigny.

A ce sujet, ne serait-il pas indiqué que la Direction de nos C. F. F. fasse installer un passage sous-voie pour le service du quai du Simplon ?

La gare de Martigny, de par son trafic, est certes la gare la plus importante du canton. Elle mériterait bien qu'on lui voue tous ses soins.

D'autre part, ne pourrait-on pas installer une marquise-abri sur ce même quai du Simplon pour les voyageurs qui y doivent attendre le train ? On l'a bien fait tout récemment à Sion.

Jose espérer qu'en tout cas, on n'attendra pas qu'un accident mortel soit arrivé pour installer le passage sous-voie dont la nécessité se fait plus impérieuse que jamais.

Un père de famille.

**Ce soir, à l'Etoile, prolongation du « Secret de Charlie Chan »**

A la demande de plusieurs personnes qui ont été empêchées de voir ce beau film, l'Etoile donnera ce soir mardi une dernière séance de ce film passionnant qui se déroule dans les milieux des spiritistes et des médiums. Allez voir Charlie Chan.

**Deux soirées populaires à l'Etoile et une nouvelle chance d'être riches !**

La grande loterie L'ARVE II aura son tirage après-demain jeudi 12 août. 1er prix 100,000 fr. Au total, un million de prix.

L'Etoile a acheté un billet et toutes les personnes qui assisteront aux 2 soirées populaires de mercredi et jeudi prendront part au tirage.

Au programme, reprise d'un film magnifique : « L'OR », avec Pierre Blanchard et Brigitte Helm.

Il y aura foule demain soir mercredi et jeudi à l'Etoile. Toutes les places à 1 fr.

**Des journalistes allemands expulsés d'Angleterre.**

Trois correspondants de journaux allemands viennent d'être expulsés de Londres. Le ministre anglais de l'intérieur leur a, en effet, refusé l'autorisation de continuer à travailler en Angleterre et leur a enjoint de quitter le territoire dans les quinze jours. Ni le ministre, ni les journalistes allemands n'indiquent la raison de cette expulsion.

Pas d'augmentation de la prime de mouture. — Un postulat avait été déposé au Conseil national demandant l'augmentation du taux de la prime de mouture, mais après examen, le Conseil fédéral a décidé de ne rien changer au régime actuel.

**Le championnat du monde de tir à Helsingfors**

**Victoire des Suisses au fusil militaire finlandais**

ZIMMERMANN EST CHAMPION DU MONDE DANS LA POSITION A GENOU AVEC 185 PTS.

Par contre, à la carabine, notre équipe se classe 3me après l'Esthonie et la Finlande

Vendredi a eu lieu le championnat du monde de tir au fusil militaire. Le programme comportait trois fois vingt coups dans chaque position (couché, genou, debout). L'arme employée était le fusil type de l'armée finlandaise.

La Suisse a remporté une victoire magnifique et inespérée, car les Finlandais portaient grands favoris. La Suisse a réalisé le meilleur résultat jusqu'à ce jour avec les armes militaires.

Classement : 1. Suisse, 2586 pts ; 2. Finlande, 2583 ; 3. Esthonie, 2570 ; 4. Suède, 2527 ; 5. France, 2514.

Classement individuel : 1. Elo (Finlande), avec 530 pts ; 2. Zimmermann (Suisse), 528 ; 3. Kaarto (Finlande), 526.

Voici les résultats des tireurs suisses : Zimmermann : 528 ; genou : passes 95 et 90, total 185 pts (champion du monde).

Horber : 520 ; Grunig : 514 ; Salzmann : 513 ; Ciocco : 509.

**L'Esthonie est champion du monde à la carabine**

Cette importante épreuve s'est disputée dimanche. Les Suisses, habitués, en général, à des conditions défavorables, auraient préféré un peu de vent, même un peu de brouillard. Par contre, les Esthoniens et les Finlandais étaient contents : il n'y avait pas de vent et la visibilité était bonne. La chaleur, cependant, a quelque peu gêné tous les concurrents.

Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté aux passes des championnats et ont applaudi lorsque les résultats étaient affichés sur les tableaux.

Les Suisses ont été les premiers à prendre possession de leur stand.

Dès le début des tirs, on a eu l'impression très nette que Salzmann qui, lors des tirs d'entraînement, avait été très brillant, n'était pas en possession de tous ses moyens ; il n'a pas obtenu les résultats qu'il devait normalement acquérir. C'est surtout dans les positions couché et à genou qu'il a été inférieur à ses possibilités. A la suite de cette carence de Salzmann, la Suisse n'a pas pu prendre part à la lutte farouche qui s'est livrée, pour la première place, entre l'Esthonie et la Finlande.

Dans la position couchée, les Suisses ont effectué

rapidement leurs passes et ne semblent pas avoir apporté, comme l'ont fait les équipiers des autres nations, tous les soins désirables.

Dans les autres positions, les Suisses ont fourni un très gros effort, mais il ne leur a plus été possible de rejoindre leurs concurrents les plus directs.

Il est dommage qu'à Helsingfors, Salzmann n'ait pas été en forme. A Rome, déjà, ce fut Tellenbach qui fut en dessous de ses moyens habituels. Mais il faut admettre que les Suisses avaient à batailler contre des tireurs absolument remarquables. Les Esthoniens, en particulier, ont réussi des résultats surprenants.

Les Finlandais qui, pourtant, en tant qu'organisateur, étaient favoris, ont été surclassés et ils ont dû se contenter de deux victoires individuelles, celle d'Oksa et celle d'Elo.

**Les résultats de dimanche**

Classement par équipes : 1. Esthonie, 5526 pts, record du monde (ancien record : Finlande 5488) ; 2. Finlande, 5493 ; 3. Suisse, 5481 ; 4. Suède, 5437 ; 5. Norvège 5443 ; 6. France, 5275 ; 7. Allemagne, 5217 ; 8. Danemark, 5187 ; 9. Lettonie, 4817.

Classement individuel, 3 positions :

1. Kivistik, Esthonie, 1124 (couché, 390) ; à genou, 381, debout 353) ; record du monde (ancien record : Zimmermann, Suisse, 1929, Stockholm, 1114) ; 2. Elo, Finlande, 1121 ; 3. Lokotard, Esthonie, 1113 ; 4. Zimmermann, Suisse, Lemberg, 1931, 360).

Champions du monde diverses positions par équipes :

Couché, Esthonie, 1918 pts ; à genou, Esthonie, 1855 ; debout, Esthonie, 1751, nouveau record du monde (ancien record, Suisse, Lemberg 1931, 1743 points).

**Résultats des Suisses**

	Couché	A genou	Debout	Total
Zimmermann	381	375	351	1107
Ciocco	387	370	344	1101
Grunig	375	365	357	1097
Horber	385	365	357	1097
Salzmann	369	349	351	1069

**Les prochains championnats du monde auront lieu en Suisse en 1939**

Le congrès de l'Union internationale de tir à Helsingfors a choisi la Suisse pour organiser les prochains championnats qui auront lieu à Lucerne en 1939. Ils coïncideront avec le prochain tir fédéral qui doit se dérouler la même année dans cette ville.

parce que les commandes étaient parvenues trop tard au bureau de la loterie. Les amateurs de billets pour le tirage final sont donc priés de commander sans plus tarder. Déjà les commandes en vue du tirage final qui a lieu dans quelques semaines affluent et malgré l'augmentation du personnel il est à prévoir que de petits retards se produiront dans les envois. Le moyen le plus simple pour commander des billets est de verser le montant au compte de chèques postal II a 1599, Fribourg, en mentionnant au verso du formulaire l'objet de la commande, ou bien de s'adresser aux banques et dépositaires si nombreux dans les cantons de Fribourg et du Valais.

Rappelons également que tous les lots seront payés au comptant et en espèces, immédiatement après le tirage et sans aucune retenue fiscale.

Le professeur. — Je parie, mademoiselle, que vous préférez la bicyclette au piano.

— Comment le savez-vous ?  
— Vous appuyez tant que vous pouvez sur les pédales !

**SUISSE**

**Un aviateur militaire se tue près de Dubendorf**

Le lieutenant Hans Schaerlig, né en 1914, négociant à Affoltern, a fait, en avion, une chute mortelle au nord de Würenlos, au cours d'un exercice d'escadrille de l'école des pilotes de Dubendorf, vendredi matin.

**Taxe sur les pommes de terre importées**

En raison des frais provoqués par la lutte contre le doryphore, ce terrible parasite des cultures de pommes de terre, le Département fédéral de l'économie publique a relevé, dès le 2 août 1937, de dix à vingt centimes par kilo le montant de la taxe prélevée sur les pommes de terre importées, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 5 octobre 1925, concernant la lutte contre la gale noire de la pomme de terre. Comme précédemment, la taxe sera encaissée par l'administration des douanes.

**La guerre civile espagnole**

**Une bataille aérienne. 12 avions abattus.**

L'aviation insurgée a déployé vendredi sur le front de Santander une grande activité. Toute la journée, de nombreuses escadrilles de bombardement ont mitraillé les positions de l'adversaire et tous les travaux de défense de Santander.

Cinq escadrilles insurgées qui rejoignaient leur base après avoir exécuté ce bombardement, ont été attaquées par 18 avions de chasse gouvernementaux qui les ont obligés à se rabattre vers l'ouest.

Mais bientôt on vit apparaître dans le ciel une vingtaine d'avions de chasse insurgés qui encerclèrent les avions gouvernementaux. De brèves rafales de mitrailleuses commencèrent à claquer.

Trois avions gouvernementaux tombèrent à l'ouest de Torrelaveza, deux au nord, quatre au nord-ouest bientôt suivis de trois autres dont un de ceux-ci vint s'écraser sur la route de Palencia. Les autres avions se replièrent aussitôt vers la mer.

Le combat, au cours duquel 12 avions de l'adversaire furent abattus, n'avait duré que 7 minutes.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

**Dimanche prochain**

sera mis en marche, quel que soit le temps, un

**TRAIN SPÉCIAL pour le Valais**

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

On cherche à Martigny  
**Appartement**  
de 2 à 3 chambres, pour le mois d'octobre. - Ecrire sous R1963 au journal.

**Paille**  
A vendre environ 6000 kg. de paille de froment. Ernest Pierroz, Martigny-Ville.

**Cabinet dentaire Paul de Rivaz**  
SION, rue de la Dent Blanche, ouvert tous les jours de 8 à 12 et de 14 à 17 heures. • Assistant : **Dr FERRAZZINI** diplômé fédéral de la Faculté de Genève

On demande bon **ouvrier cordonnier**  
pour de suite. Bons gages. S'adr. à Joseph Décaillet, cordonnier, Les Marécottes.

**MAROCAINES**  
50 cts. LA MEILLEURE  
LA PREMIÈRE **Vautier**  
la cigarette populaire

**Léon Delaloye** Médecin-dentiste  
**MARTIGNY**  
**Absent**  
du 30 juillet au 16 août

**POULETTES**  
J'offre joli choix de poulettes race commune, croisées Italiennes, les meilleures ponduses, âgées de 4 mois à 3.50 pièce. - Expéditions partout.

**Parc Avicole Perron**  
MARTIGNY-GARE

**Les Petites Annonces**  
obtiennent le succès désiré !

**Ne dépensez pas...**

... votre argent pour toutes sortes de réclames qu'on vous propose à chaque instant pour votre publicité et qui ne produiront

**aucune idée d'achat**

Par contre, un journal passe toutes les semaines sous les yeux de milliers de personnes et, si votre annonce présente bien, elle intéressera le lecteur au même titre qu'une autre information !  
Concentrez votre publicité sur le journal si vous tenez à obtenir un résultat !

**A L'ETOILE** Ce soir mardi, à 20 h. 30. Prolongation de **Le Secret de Charlie Chan**  
un film passionnant, qui se déroule au milieu des spiritistes et des médiums  
**Mercredi et Jeudi**  
Deux séances populaires à prix réduits, avec participation du public au tirage de la grande loterie Arve 2 : 1 million de prix  
Au programme, reprise de **L'OR** avec Pierre BLANCHARD

**A vendre d'occasion**  
une belle machine à coudre Singer pour tailleur, à l'état de neuf ; une banque, table de coupe, mannequins, chez **Mme Pouget** Meubles neufs et d'occasion Martigny-Ville

**La Banque Suisse d'Epargne et de Crédit**

SUCCURSALE DE MARTIGNY

accorde des **Crédits en compte-courant Prêts**

garantis par des **Hypothèques Nantissements de titres ou polices d'assurances Cautionnements** Conditions avantageuses

## Pour prévenir les dangers de la circulation

La plupart du temps, la série noire des accidents de la circulation des véhicules à moteur est due à l'abus des boissons alcooliques.

Ceux qui, avant de prendre le volant, font usage de vin ou de tout autre alcool, ne sont évidemment pas tous suspects d'alcoolisme. Mais il en est qui, sous l'influence évidente d'un verre de vin, dont ils méconnaissent parfois la violence, s'enhardissent à faire de la vitesse, à mépriser singulièrement les dangers toujours latents d'une course effrénée.

Au cours des longues randonnées, lors d'une halte, l'automobiliste a besoin de reprendre des forces, et tend bien souvent à les récupérer par une boisson.

On songe ici à la bière, au vin, à aux liqueurs. Certains subissent plus ou moins l'influence plutôt néfaste des boissons fermentées ou distillées, mais bien d'autres la subissent fortement et sentent leurs capacités de contrôle et de réaction diminuer, bien que la consommation ait été modérée et apparemment inoffensive.

C'est à ces derniers que nous voudrions adresser une sérieuse mise en garde. L'usage de vins sans alcool est à conseiller, ou plus exactement l'usage du « Jus de raisin » naturel et non fermenté.

Le « Jus de raisin » rafraîchit et présente tous les avantages d'une boisson des plus agréables. Mais son principal avantage, parmi tant d'autres, est d'être une source d'énergie et un récupérateur de forces étonnant.

Il a toutes les propriétés du moût, contient la même quantité de glucose, reconstituant des muscles du cœur, qui est mis trop souvent à si forte épreuve par les automobilistes. Il renferme dix fois plus de calories que le lait, et par conséquent, constitue un aliment de première valeur. Le « Jus de raisin » prévient ainsi l'épuisement qui peut être la cause des pires catastrophes pour les usagers de la route.

Nous sommes certain que si tous les automobilistes consommaient du « Jus de raisin » avant d'entreprendre une course, ou l'exigeaient dans tous les bons restaurants où ils font halte, bien des accidents seraient évités. Nous ne voulons pas insinuer que ces derniers soient nécessairement la conséquence d'un abus d'alcool. Mais on sait que parmi les automobilistes qui vous écharpent au passage, endommagent votre voiture et vous font courir de multiples dangers par des excès de vitesse, il en est qui ont consommé de l'alcool. S'ils avaient au contraire consommé du « Jus de raisin », ils auraient conservé leur calme, toute la notion du danger et la maîtrise de leurs réflexes. Il est bon de retenir que cette boisson donne des forces et n'agit pas sur le système nerveux. Il le calme au lieu de le débiliter.

Nous n'insisterons pas sur les propriétés curatives du « Jus de raisin », qui est l'un des grands produits naturels. Ce serait trop nous étendre sur les multiples propriétés de cette boisson, dont le Corps médical unanime eut l'occasion de faire tant de fois l'énumération et l'éloge.

Automobilistes, pour votre propre sécurité et pour celle dont vous avez la responsabilité, exigez le « Jus de raisin », et pendant vos randonnées, devenez-en des consommateurs réguliers et fidèles, vous vous en trouverez bien, ainsi que ceux qui voyagent avec vous.

Commission cantonale de stérilisation des jus de fruits et raisins.

## La Cuisine

### La laitue romaine

est un légume délicieux que l'on ne connaît pas suffisamment dans bien des régions.

On peut se servir des feuilles intérieures tendres pour préparer une salade rafraîchissante et qui convient fort bien pour les plats du régime végétarien. A cet effet, on les coupe en tranches d'un centimètre de large et les mélange à la sauce de salade pour laquelle on se servira avec avantage de crème un peu acidulée.

**Laitue romaine en légume.** — Enlever les feuilles extérieures de grosses plantes. Faire des incisions en croix dans le tronc, laver avec grand soin et cuire dans l'eau salée jusqu'à ce que les laitues soient tendres. Faire fondre du beurre frais dans une poêle, saupoudrer les laitues de quelques prises de sel fin, et les placer avec soin les unes à côté des autres. Encore un peu de sel sur le tout, et l'on cuit un quart d'heure au four ou sur le potager. Arroser d'un peu de beurre noir au moment de dresser.

O. C. P.

Feuilleton du journal « Le Rhône » 21

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

### MARY FLORAN

## S'il avait su

Roman

Le contenu le déçut. Il vivait dans une telle ardeur de sentiments qu'il avait escompté en trouver le reflet dans ces lignes, répondant à celles par lesquelles il les exprimait. Or, cette missive, excessivement bien tournée, aimable, spirituelle, enjouée, était affectueuse, si l'on veut, mais ne dévoilait aucun attachement passionné.

Marie-Rose disait gentiment son regret de l'absence et d'avoir vu interrompre brusquement une intimité charmante. Elle convenait que ses après-midi lui semblaient vides et monotones les promenades solitaires. Elle plaisantait un peu en bénissant le beurre et la lessive qui l'occupaient deux fois chaque semaine, et terminait en disant que sa pensée restait fidèle au combattant qui était l'objet de ses vœux et de ses prières.

Etienne relut dix fois cette lettre. C'était celle d'une femme qui a l'habitude d'écrire et le fait aisément. C'était celle encore d'une personne du monde, s'adressant à un ami qui vient de s'éloigner, mais ce n'était pas la lettre d'une fiancée !

Il employa quatre grandes feuilles, le soir même, à le lui reprocher amoureusement.

La réponse mit à lui parvenir le même temps que

## Coulisses de la guerre éthiopienne

# Comment, par vengeance, le Ras Toklu livra aux Italiens le Ras Demptu

Djibouti.

Les communiqués officiels de l'armée italienne nous apprirent en son temps que le Ras Desta Demptu avait pu être mis rapidement hors d'état de nuire, grâce à l'intervention d'un autre Abyssin, le Ras Toklu. Jusqu'à ce jour, les raisons secrètes de cette tragédie d'une fille et d'un père, restèrent secrètes. Actuellement encore, ce père cherche dans les cavernes de Guvaghief son enfant, que le Ras Desta Demptu enleva jadis.

### « A QUI EST CETTE JEUNE FILLE ? »

Quatre ans avant la guerre italo-éthiopienne, Desta Demptu était un des grands favoris du Ras Tafari, le Négus. Il était très riche et agissait en tout comme bon lui semblait. Il allait à la chasse, entreprenait de grands voyages, et ne s'inquiétait ni du temps, ni du monde.

Lors d'une expédition de chasse, il arriva dans le pays du Ras Toklu, un prince de moindre envergure, qui fit tout son possible pour recevoir somptueusement le prince puissant, ceci afin d'éviter à l'occasion des ennuis plus graves.

Le soir du premier jour, on donna une grande fête. Celle-ci touchait à sa fin, lorsqu'une jeune fille d'une beauté éclatante entra dans la salle et vint dire quelques mots à l'oreille de Toklu. Desta Demptu demanda qui était cette jeune fille :

- Ma fille, répondit son hôte.
- Déjà mariée ?
- Non, et pour l'instant elle n'a pas encore envie de se marier, répondit Toklu évasivement.

### « DESTA DEMPTU, JE ME VENGERAI ! »

Le lendemain, Desta Demptu, sans que rien l'eût fait prévoir, fit presser le départ. Toklu ne demandait pas mieux que de voir partir cet invité encombrant.

Mais le même soir, vers minuit, Desta se présenta à nouveau avec sa troupe devant la petite forteresse de Toklu. On ne parla pas longtemps. On fit sauter la porte d'entrée et Desta emporta en travers de sa selle la jolie fille de Toklu.

Le coup de main avait réussi. Toklu ne pouvait se risquer à déposer une plainte contre le favori du Négus et encore moins se mettre en campagne contre lui.

Mais lorsque le ravisseur s'éloigna avec la fiancée volée, le Ras Toklu lui cria : « Attends, mon heure viendra Desta Demptu ; je me vengerai terriblement. Je te brûlerai les pieds pour le rapt de ma fille ! »

En riant, Desta Demptu lui lança un coup de fouet...

### « J'IRAI VOUS LE CHERCHER, SI... »

Toklu devait s'armer de patience. Il s'estimait heureux lorsque de temps à autre, un de ses espions pouvait lui annoncer que sa fille était toujours en vie. Mais lorsque les Italiens envahirent l'Abyssinie, il sentit que son heure allait sonner.

Sa soif de vengeance était plus forte que son amour pour une patrie imaginaire, dont on lui parlait maintenant et qui jusqu'à ce jour n'avait été pour lui que le pays où il devait supporter, les dents serrées, le vol de sa fille.

La guerre se déroula comme nous le savons. Le Ras Desta resta dans le pays ; il se retira tout d'abord dans les montagnes de Guraghie, puis se rapprocha de la frontière du Soudan britannique et sembla vouloir s'y réfugier.

Mais alors Toklu se présenta aux autorités italiennes. Il irait chercher Desta. Il ne voulait aucune récompense, aucune fonction, aucun poste : il voulait simplement piétiner le cadavre de son adversaire !...

### LA VENGEANCE.

Toklu connaissait à fond les montagnes et les régions frontières de l'Abyssinie. Il coupa l'eau au Ras Desta, incendia deux forteresses secrètes, où le Ras comptait se retirer en cas de grand danger. Il obstrua deux sorties secrètes d'une autre cachette.

Et quelques semaines plus tard, solidement ligotté avec des courroies, il ramena le ravisseur de sa fille dans le camp italien.

On connaît le jugement. On sait que Desta Demptu fut fusillé comme mutin, rebelle et voleur. A côté de l'officier chargé de l'exécution, se trouva Toklu, les yeux luisants de haine. Lorsque tout fut fini, il s'approcha du cadavre de Desta, troué de douze balles, et mit douze fois son pied dessus.

— Maintenant, ma fille est vengée », dit-il. Et il se retira dans les montagnes.

### A LA RECHERCHE DE SON ENFANT.

Des mois et des mois se sont écoulés depuis lors ; mais Toklu est toujours dans les montagnes, accompagné de ses amis et domestiques. Il fouille toutes les cavernes, toutes les cachettes, toutes les chaumières.

Il cherche son enfant, dont le Ras Desta ne laissa pas la moindre trace et qui, même au moment de mourir, refusa de dire où il l'avait emmenée.

(Reproduction interdite.) ALAHU DESTA.

### Facétie

François Pomat de Chamoson est badin de nature : il l'est toujours.

Un jour, il passait devant la cure, et le pasteur de la paroisse le vit titubant.

Il lui dit amicalement :

— Ah ! François, tu as bu un verre ou deux de trop ?

— Que voulez-vous, rétorqua l'homme. Je n'ai pas connu celui qui m'a baptisé ; mais je sais qu'en m'administrant le baptême, il s'est trompé !

— Comment ça, trompé ?... reprit le curé.

— Oui... c'est vrai. Il s'est trompé ; il a pris une surette pour l'autre. Il a versé sur ma tête du contenu de celle du vin, au lieu de celle de l'eau !.

Djan della Biola.

### Une bonne repartie

Dans les mayens de Leytron, où il y a de charmants hôtels qu'entourent de vieux chalets, des bocages délicieux, des forêts résineuses et ombrageuses, un berger, dans une prairie, surveillait son troupeau.

Parmi celui-ci, trois gros gaillards d'une commune voisine qui s'y promenaient, se faisant gloire de faire voir leur panse considérable, avisèrent quelques trois ou quatre veaux qui ne payaient pas de mine mais semblaient avoir plus de ventre que de reste.

Les trois hommes, adressant la parole au gardien du troupeau, lui dirent :

### Les méfaits des kidnappeurs

Un rapt d'enfant vient de produire une fois de plus une énorme émotion à Chicago.

Un enfant de deux ans et demi, jouant près de la maison paternelle, a été saisi par deux hommes qui l'ont placé immédiatement dans une automobile.

Quelques heures plus tard, le père recevait une lettre anonyme l'invitant à verser 5000 dollars s'il voulait revoir son enfant.

Le petit, qui s'appelle Donald Horst, est fils d'un riche hôtelier. Il a été enlevé alors qu'il jouait avec plusieurs autres enfants, devant sa mère, dans le jardin de sa maison. Malgré les cris poussés par Mme Horst, les ravisseurs jetèrent l'enfant dans leur automobile. En quelques secondes, le rapt était accompli.

Le chauffeur et plusieurs femmes qui seraient ses complices sont recherchés.

### Faites tous vos achats dans le canton !

— Mi, mi, mi, (mais, mais, mais) xleu vés l'ont mi dè bouillè que dè corps (ces veaux ont plus de ventre que de reste, au corps).

Le Leytronnet, qu'ils prenaient pour un crétin et ne l'était pas plus qu'eux, leur repartit :

— Nos àtroz, nos laxlens (laissons) portà lo gros ventre i vés ; vos àtroz, groz rétzoz, vos lo portà mimoz ! Cé di lunettes.

## LA FIN DU TOUR DE SUISSE

### Vendredi, la 7<sup>me</sup> étape : Lausanne-Soleure (185 km.)

Avec 34 rescapés en course, l'avant-dernière étape du Tour de Suisse s'est disputée vendredi sous un beau ciel bleu. Rien de très sensationnel à relater à son sujet, sinon qu'elle a vu à Soleure le Belge Christiaens, vainqueur à Sion, rééditer son exploit.

Un incident imprévu s'est produit au passage des coureurs dans le village de Môtiers (Val de Travers) où subitement se déclencha un combat de boxe entre le Suisse Lehmann et l'Allemand Hoffmann.

Ces deux coureurs s'étaient bousculés et Hoffmann ayant, paraît-il, poussé Lehmann dans la foule, les vélos s'entrechoquèrent ; les deux coureurs s'invectivèrent dans les deux langues ; on les sépara et ils reprirent leur route devant les yeux des paisibles habitants de Môtiers tout ébahis d'assister à une partie de pugilat !!

Voilà au moins deux coureurs qui ont trouvé un moyen de se faire causer d'eux dans les journaux !

Après cette étape, Litschi conserve toujours sa place de premier au classement général.

### Samedi 8 août, 8<sup>me</sup> et dernière étape : Soleure-Zurich (210 km.)

ELLE A CONSACRÉ LA VICTOIRE DE LITSCHI QUI A PRIS LE MAILLOT JAUNE A SION

L'Allemand Kijewski a gagné cette étape, suivi de Martin, Funke, Nievergelt et Amberg (5).

Voici le classement général du Tour de Suisse 1937 :

1. Litschi (Suisse), 43 h. 29 min. 01 sec. ;
2. Amberg (Suisse), 43 h. 40 min. 17 sec. ;
3. Blattmann (Suisse), 43 h. 49 min. 52 sec. ;
4. Mollo (Italie), 43 heures 56 min. 23 sec. ;
5. Zimmermann (Suisse), 43 heures 57 min. 46 sec. ;
6. W. Buchwalder (Suisse), 43 h. 58 min. 11 sec. ;
7. Del Cancia (Italie), 44 h. 0 min. 07 sec. ;
8. Egli (Suisse), 44 h. 07 min. 03 sec. ;
9. Christiaens (Belgique), 44 h. 08 min. 20 sec. ;
10. Stettler (Suisse), 44 h. 18 min. 49 sec. ;
11. Bonduel ;
12. Rinaldi ;
13. Lesueur ;
14. Martin ;
15. Loncke ;
16. Marabelli ;
17. Canavesi ;
18. Hartmann ;
19. Nievergelt ;
20. E. Buchwalder ; etc.

### CLASSEMENT GENERAL DU GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

1. Litschi, 49 pts ;
2. Mollo, 39 ;
3. Del Cancia, 36 ;
4. Christiaens, 35 ;
5. Amberg, 31 ;
6. Hartmann, 26 ;
7. Egli, 25 ;
8. Zimmermann, 21 ;
9. Loncke, 20 ;
10. Marabelli, 19 ;
11. Canavesi ;
11. Vaucher, 12 pts.

### CLASSEMENT DES NATIONS

1. Suisse, 129 h. 47 min. 46 sec. ;
2. Italie, 132 h. 06 min. 39 sec. ;
3. Belgique, 132 h. 15 m. 47 sec. ;
4. France, 134 h. 19 min. 45 sec. ;
5. Allemagne, 135 h. 24 min. 59 sec.

### Les prix de Litschi

En plus de ses prix d'étapes, Litschi a gagné les premiers prix suivants :

1500.— au classement général ; 300.— au Grand Prix Nestlé ; 500.— au Grand Prix de la montagne ; 150.— au premier Suisse ; 500.— au Prix des Brasseurs ; 250.— au prix des cigarettes Memphis ; 100.— au prix Hug à Interlaken ; 400.— au vainqueur à Interlaken ; 400.— au vainqueur à Interlaken. Ce sont donc près de 5000 francs que Litschi a récolté, au total, durant ce Tour de Suisse. Et maintenant, il y a encore la perspective de beaux contrats sur pistes.

### Une double chute mortelle au Simplon en cueillant des edelweiss

Vendredi, quatre jeunes gens excursionnaient dans la région du pic du Simplon et du Staldhorn. L'un d'eux, Imstees, de Lalden, près Brigue, fit une chute dans les rochers, entraînant le camarade auquel il était encordé, nommé Pianzola, domicilié à Brigue.

Les malheureux, âgés tous deux de 18 ans, se tuèrent sur le coup. Le corps d'Imstees a été ramené vendredi soir à Simplon-village ; celui de son camarade est resté dans les rochers où une caravane de secours est allé le chercher samedi matin.

L'accident s'est produit dans un endroit très dangereux, où les deux jeunes gens voulaient cueillir des edelweiss.

la première, Marie-Rose n'en ayant pas donné aux lettres intermédiaires.

« Mon ami, écrivait-elle, j'ai lu avec un sourire — oh ! pas bien méchant — vos douces gronderies. Vous êtes exigeant. Ne me demandez pas plus que je ne puis donner, à présent du moins. Vous me connaissez assez pour savoir que le lyrisme ne m'est pas familier. Contentez-vous des sentiments que vous me savez pour vous. Ils ont leur prix, croyez-le bien, et que de le comprendre vous encourage. Laissez-moi, au lieu de grandes phrases sonores — parce que vides, souvent ! — qui ne sont pas dans mes cordes, vous raconter tout bonnement les petits incidents de ma vie. Ainsi, vous croirez encore la partager et vous me demeurerez uni malgré la séparation. Aujourd'hui, je n'en ai qu'un à vous apprendre, mais il est d'importance. Mes vacances sont finies. Demain, je pars, je quitte tante Rosalie ainsi que « veau, vache, cochon, couvée » sans trop de regrets, j'en conviens. Car, maintenant que vous n'êtes plus là, Bihavouët me semble plutôt sévère. Je retourne à mes tricots et à mes crochets. Pas à Amiens. Je vais à Paris retrouver ma mère, au moins pour quelque temps. J'aurai là-bas de l'ouvrage, m'écrit-elle. Ensuite, je ne sais ce que je ferai, je vous tiendrai au courant. Ecrivez-moi sous double enveloppe et adressez celle de dessus à miss Dorothy Strong, 16, rue de Courcelles. C'est une amie très sûre à laquelle je suis me fier, et que je verrai souvent.

» Je vous quitte toujours sur le même souhait : Que Dieu vous garde à mon affection, Marie-Rose. » Cette lettre, sans satisfaire entièrement Etienne, lui fut plus douce que la précédente. Au fond, ce n'était pas simple bien celui de Marie-Rose dans toutes leurs entrevues ; ses lettres c'était elle-même. Elle écrivait comme elle parlait. C'est lui qui, dans la

fièvre de ses rêveries solitaires, s'était imaginé que par l'aveu accepté plutôt qu'échangé, toutes choses allaient être bouleversées et qu'il trouverait, en face de lui, une amante passionnée, au lieu de la tranquille et gracieuse amie qu'elle était. Il se promit donc de renoncer aux gronderies, et aussi de veiller un peu sur son lyrisme à lui, dont elle semblait plaindre.

Puis il retourna à sa tâche militaire, qui venait heureusement l'arracher à de secrets monologues où sa passion, s'avivant elle-même, menaçait, par les excès de son imagination, de nuire à son équilibre moral. Mais, tout en y vaquant, il se remémorait, sinon les termes de la lettre reçue, du moins les faits qu'elle énonçait.

Ainsi Marie-Rose quittait Bihavouët ! D'être loin des lieux où était né leur amour ne l'en distrairait-il pas davantage ? Qui parle plus au cœur et aux sens que les endroits, déserts de l'aimé, que l'on a fréquentés avec lui ? Sans doute leur revoir comporte alors beaucoup de mélancolie, mais Mesmin, dans l'égoïsme des amoureux, ne redoutait pas qu'un peu de tristesse de son absence vint éprouver Marie-Rose et peut-être l'attendrir davantage.

Au lieu de cela, au lieu de la solitude propice à la rénovation des souvenirs d'amour, elle retournait dans son milieu, retrouvait ses amitiés, retournait près de sa mère.

De lui donner, pour leur correspondance, l'adresse d'une amie, témoignait qu'elle ne comptait pas encore parler de lui à sa famille. Pourquoi cette abstention ?

Dans la lettre suivante il le lui demanda.

« Parce que je ne crois pas l'heure propice, lui répondit-elle. Vos projets ne peuvent se réaliser avant la paix, je vous l'ai dit. Elle est peut-être bien

éloignée encore. Si, d'ici là, vous m'oubliez — tout arrive — je ne veux pas que ma mère me reproche mon imprudence de m'être engagée à vous. Je crains déjà qu'elle ne m'en tienne rigueur, lorsque viendra l'heure de la lui avouer. Et si c'était longtemps avant le dénouement possible, elle pourrait, en l'attendant, nous séparer.

» Laissez-moi donc continuer mon rôle et pour les miens, maintenant, comme pour vous auparavant, rester Mademoiselle Mystère. »

Ces bonnes raisons ne convainquirent pas Etienne. Elles l'inquiétèrent plutôt. Pourtant, de cette lettre, il retint un mot : elle convenait d'être engagée avec lui. Cela, de la part de cette fille loyale, à l'âme si haute, était une garantie formelle. Il ne prit pas au sérieux la conjoncture de son infidélité possible.

— Elle craint que je sois tué, se dit-il, ou irrémédiablement blessé.

Qui dira que cette réserve, en ces jours douloureux, a entraîné cette double crainte dans les projets et les espérances ? L'idée de la mort était devenue tellement familière, à force de sa fréquence, que loin de demeurer comme autrefois l'exception, dont on ne parle pas et qu'on veut oublier, on faisait sa place dans toutes les circonstances et dans tous les plans d'avenir. Etienne n'en voulut donc pas à Marie-Rose de cette réticence, cachée délicatement sous un prétexte, mais il éprouva, sachant qu'à cette heure Marie-Rose avait quitté Bihavouët, le désespoir de ne plus savoir où situer son souvenir, de ne plus connaître les lieux, comme les personnes qu'elle fréquentait désormais et, de ce chef, elle lui parut encore plus distante de lui.

Alors il lui demanda de tenir sa promesse en lui parlant même des menues circonstances de sa vie.

(A suivre.)